

## Editorial

Nos interventions depuis que nous sommes élus, une 3<sup>ème</sup> fleur qui a un coût



### Forum des Associations ; 37 associations et des nouveaux arrivants !!!

L'édition 2018 du Forum des Associations permet de mettre en avant le travail des bénévoles, mais également montrer aux nouveaux arrivants la vie associative de la commune.

C'est dans ce cadre qu'a été montré un film présentant la commune et ses environs, au cours du vin d'honneur.

**Notre avis :** *Nous avons demandé au Maire si ce film était publié sur le site de la commune, à priori non, et devrait donc apparaître prochainement sur la page Web de la commune.*

### 2020 approche ; Nos interventions !!!

- Des interventions systématiques sur le budget de fonctionnement du budget principal, notamment sur ;  
Un excédent systématique de plus de 600K€uros chaque année, alors que les taxes augmentent de 14 K€uros. et grimpent depuis 2001 de plus de 95% pour plus de 120% d'impôts en plus.
- Une dizaine de courriers sur ;
  1. **En 2014** ; sur l'**implantation d'un revendeur de véhicules d'occasion** dans un secteur protégé, déplacée sur un autre site, mais qui ne répond toujours pas aux textes en vigueur,
  2. **En 2014** ; sur les **problèmes d'assainissement rencontrés dans le quartier des Etangs**, qui ont finalement abouti par une pétition des riverains concernés, **restée sans réponse à ce jour**,
  3. **En 2015** ; sur la **facturation d'une entreprise de nettoyage** qui était en constante augmentation, et a permis de chercher des solutions pour économiser (embauche de CAE intégré ensuite au personnel communal),
  4. **En 2015** ; sur la **mise en sécurité des prestations du périscolaire**, fournies par l'APEPA, en cours sous forme de DSP obligatoire pour des montants supérieurs à 90K€uros,
  5. **En 2015** ; un rappel sur le manque de réponses aux problèmes de légalité de la prestation de SAJO et de l'APEPA,
  6. **En 2016** ; sur le **manque de réactivité des gestionnaires des anciens logements de gendarmes**, notamment pour le décompte annuel de charges, non réalisé depuis 2011,  
Le Maire nous a fait voter avec 6 ans de retard les règles de calcul des charges de logement. Sûrement pas applicables pour les dernières 6 années perdues !!!!
  7. **En 2016** ; sur le **chantier de la rue de Drusenheim**, sur le manque de réponse aux questions.
- Sur notre page « Regard d'Avenir » ;
  1. Une vingtaine de publications de notre « **Bulletin d'Information de l'Opposition** »
  2. Une trentaine de **compte rendus des séances**, tenant compte des commentaires d'élus, qui ne sont pas retranscrits dans les compte rendus officiels, puisque trop administratifs.
- Sur un plan plus général, nos interventions ont permis une réflexion sur certains points ;
  1. **Le Périscolaire**, où la légalité de la convention nous semblait pas fiable, confirmée par un courrier du Trésorier municipal en date du 18 juin 2014 ; cette remarque a permis la mise en place d'une vraie délégation de service (D.S.P.),
  2. **Les services de Nettoyages extérieurs**, qui ont coûté cher à la commune, et qui ont été suivi d'effets, puisque aujourd'hui, cette utilisation est quasi nulle.

#### **Notre avis :**

**Des courriers ou des questions qui sont restés trop souvent évasives et parfois sans réponses**

### Lotissement ; Oui mais toujours plus chers !!!

En Septembre dernier, le Conseil Municipal a été invité à entendre un opérateur qui propose d'aménager des lotissements sur 3 secteurs :

- Sur l'emplacement de l'ancienne Vestra,
- Le long de l'ancienne voie SNCF ; (quid du parc prévu),
- Sur l'emplacement de l'ancien terrain Lienhardt (ou était prévue une Maison MARPA pour les Séniors).

L'opérateur avait présenté un plan, sans tenir compte des règles de constructibilité et de quotas définis par le SCOT et le PLUi (30 logs/Ha) repartie en collectif, en bande ou individuel).

Ils ont prétendu que les collectifs (pas les HLM) ne seraient pas forcément vendables dans notre commune.

Mais au-delà de cela, les seuls chiffres qui nous ont été donnés sont les objectifs sur le prix de l'are, qui devraient se situer à 13.000 €uros/Are sur le secteur de Vestra, et de 15-16.000 €uros/Are pour le secteur Harzhoffen et le long de la voie SNCF.

Or après vérifications, il s'avère que les montants proposés risquent de rester que de bonnes intentions.

Nous militons depuis des années pour un lotissement communal qui permettrait de faire des économies intéressantes sur les frais financiers ou sur le portage d'un lotissement privé.

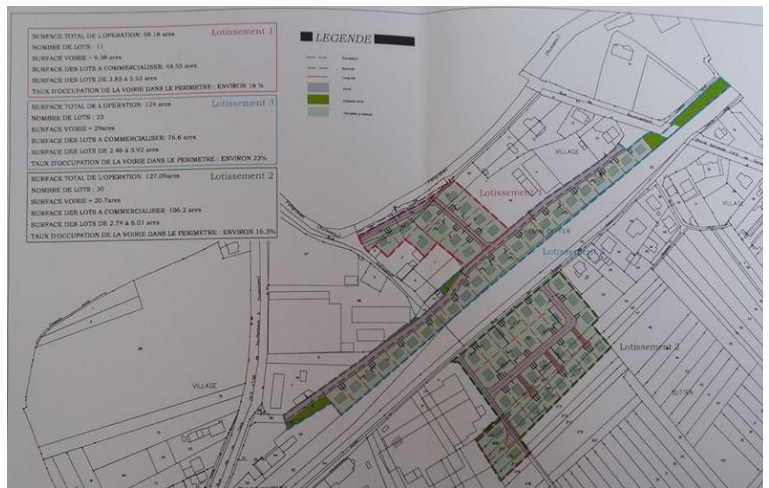
Les renoncements successifs ont continué d'augmenter (abandon d'une MARPA : Maison, pour les Séniors, ou l'aménagement d'un parc pour les familles).

Aujourd'hui nous avons appris que 2 voire 3 autres opérateurs se seraient mis sur les rangs, cela semble surprenant. N'aurait-on pas pu procéder à une consultation basée sur un cahier des charges, pour mettre l'ensemble des opérateurs sur un même pied d'égalité

Lors de la dernière séance du conseil municipal, un dernier aménageur a présenté son projet, qui rejoint nos craintes sur des prix de l'are qui nous semble trop élevés.

### Notre avis :

***Nous estimons que la commune fait la part belle aux investisseurs privés alors que nous sommes en capacité de faire réaliser, comme cela a été fait il y a quelques années, des lotissements communaux permettant de faire baisser le prix de l'are et ainsi de retenir nos jeunes***



## PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal); pas sans effets sur nos extensions !!!

Comme vous le savez tous, le Pays Rhénan a réalisé un PLUi sur les 18 communes. Cette étude en marche forcée pour être approuvée en décembre 2019, n'a pas été de toute facilité.

Après avoir été rejeté par la Chambre d'Agriculture et par les services de l'état, le Pays Rhénan a revu sa copie.

Les communes ont dû diminuer, non sans heurt, les surfaces d'extensions futures qu'elles soient d'activités ou d'habitations.

Pour Soufflenheim, certaines d'entre elles se sont vues amputées de surfaces conséquentes, comme la zone autour de Vestra qui a fondu comme peau de chagrin.

Donc à ce jour, nous avons les secteurs Vestra et Chemin de fer qui sont urbanisables. A ceci, se rajoute le Harzhoffen, initialement prévu pour une maison des seniors. Il faut aussi compter sur la friche Didier, qui ne pourra être exploité qu'au 2/3 (pour des problèmes d'inondabilité).

Un autre secteur devrait être à l'étude après l'approbation du PLUi et concerne la scierie anc. Maechler, mais après une révision du PLUi

Mais c'est aussi la réalisation du PPRI de la Moder qui a été un acteur de cette forte diminution, puisque la commune semble être inondable pour 60% de la surface.

C'est aussi sans compter sur le PPRI de la Sauer, qui devrait aussi impacter note commune.

## Pays Rhénan ; Des taxes communales disparates malgré une uniformisation annoncée en 2014

Fort est de constater que les taxes communales sont assez disparates allant du 7,72% à 15,23% en 2018, et ceci, malgré une annonce d'uniformisation faite lors de la création en 2014.

Alors qu'en est-il aujourd'hui ???

En tout cas, malgré cela, la commune de Soufflenheim a le privilège de s'assurer l'Oscar de la fiscalité.



Domage que les promesses faites lors de la constitution du Pays Rhénan n'aient pas été suivies d'effet.

A ce jeu là, la commune de Soufflenheim en est la championne.

### Regard d'Avenir Soufflenheim

**Pays Rhénan : En 2014, on avait précisé que les taxes de l'ensemble des communes auraient dues être lissées**

### Evolution des Taxes d'habitations de 2014 à 2018

